



# les post'hier n°1

Marti 06.09.43.73.33 55 Av de la Rose- La Brunette Bat ext D -13013 MARSEILLE Castaing 06.83.18.55.88  
cgt.poste13@orange.fr

**Journal à périodicité variable des Retraités CGT de La Poste des Bouches du Rhône**  
« Cette publication doit être un journal collaboratif. Vous êtes lecteur, vous pouvez devenir auteur. A vos stylos ou clavier... »

## La crise est derrière nous qu'ils disent. Pas si sûr !

### Pouvoir d'achat.

**Délégation à Matignon,**

**le 20 janvier 2011**

À l'occasion du comité général de l'UCR-CGT, les 120 responsables des Unions syndicales et Unions fédérales des retraités CGT se sont rendus à Matignon déposer 50 000 pétitions exigeant l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités et le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale.

Alors qu'un courrier avait prévenu de leur venue, ils ont été accueillis par les forces de police qui les ont encerclés. Dans une ambiance bon enfant et après discussion, une petite délégation de trois personnes a été reçue à l'entrée de Matignon par un attaché. Déjà, lors de la journée d'action unitaire des retraités du 25 novembre 2010, le 1er Ministre avait déjà refusé de rencontrer les organisations syndicales de retraités, nous constatons encore une fois son mépris et son manque de considération.

Pour autant, force est de constater que la détermination des retraités est forte et qu'ils ont décidé coûte que coûte de se faire entendre. Cette première initiative des retraités CGT pour l'année 2011 devrait être suivie de nombreuses autres. En effet, les questions du pouvoir d'achat des pensions et de la perte d'autonomie figurent parmi les préoccupations majeures des retraités et personnes âgées. Affaire à suivre, donc...

La bourse remonte, les entreprises du CAC40 retrouvent des profits records et les traders touchent de nouveau des primes colossales, nous sommes donc sortis de la crise nous font croire les médias. Et ce n'est pas le gouvernement qui va démentir préférant jouer de la méthode Coué alors que les effets du « plan de relance » s'estompent. Pourtant le chômage est toujours au plus haut et tout à chacun ne voit pas vraiment sa situation s'améliorer et les perspectives de son environnement social s'arranger.

En fait, 2011 pourrait bien être l'année de la vraie crise, façon de dire que ce que nous avons connu jusqu'à maintenant n'était peut-être qu'un préambule.

Après 2 années où l'on nous a serinés avec les risques de déflation, voilà l'inflation qui pointe son nez. La dégradation de la situation sociale rend extrêmement risquée toute augmentation des prélèvements obligatoires, la seule solution qui reste pour commencer à éponger les dettes consenties ces 2 dernières années est donc l'inflation.

Le prix des matières premières, notamment agricoles et énergétiques, flirte avec les plus hauts jamais atteints, comme en 2008 avant le déclenchement de la crise

Les pays développés n'ont plus aujourd'hui aucune marge de manoeuvre, après avoir financé le sauvetage des banques et laissé le chômage exploser. Le leadership américain n'est même plus un mirage. Les pays émergents s'affirment, mais sont incapables de jouer un rôle géopolitique au-delà de l'échelle d'un continent. L'Europe, lancée sur des rails ultra-libéraux, est trop occupée à gérer le bourbier des conséquences sociales, économiques et monétaires dans lequel elle s'est enfoncée. Le reste du monde doit faire face à une situation socio-économique critique, fruit de la mondialisation et des ajustements structurels, et beaucoup de pays sont au bord de l'explosion, qu'une étincelle suffit à déclencher comme on l'a vu en Tunisie, mais on peut craindre des issues moins heureuses..

*Alors que nous rentrons dans une nouvelle séquence électorale, exigeons de nos gouvernants et de ceux qui aspirent à le devenir des réponses concrètes aux questions qui se posent*

## LOPPSI 2 : Liberté, liberté chérie

... et bafouée !

Fourre-tout législatif, sécuritaire et illisible, ce texte annonce un nouveau modèle de société. Populations pauvres et précarisées, jeunes, militants ou internautes sont spécialement visés, mais toute la population est concernée car ce projet marque un recul général des libertés individuelles.

Expulsion en 48h et sans contrôle du juge de tous occupants d'habitats hors norme (tente, cabane, caravane, yourte, mobile home, maison auto-construites, bidonville, bus ou camion aménagé ...) sur terrain public ou privé, et destruction de leur habitat. Contrôle accru sur les prestations sociales et obligation pour les travailleurs sociaux de faire de la délation. Vente à la sauvette et vente de métaux pénalisées....

Les fichiers de police et de gendarmerie actuels, truffés d'erreurs, incontrôlables et, de fait, incontrôlés sont reconduits, étendus et interconnectés. Les personnes innocentées resteront fichées. LOPPSI 2 systématise l'espionnage de l'espace public : toutes les entreprises privées pourront installer des caméras aux abords de leurs établissements et les préfets le long des manifs. La police pourra avoir accès en direct aux images captées par les caméras dans les hall et parties communes d'immeubles. Les images de vidéosurveillance publique pourront être exploitées par des entreprises privées agréées par le Préfet. Dans certains cas, des logiciels de reconnaissance faciale automatique seront utilisés pour identifier les sujets...

Confiscation automatique du véhicule. Peines-planchers de six mois à deux ans d'emprisonnement dès la 1ère infraction en cas de violence. Bracelet électronique sur décision administrative pour les sans-papiers. Pénalisation des chahuts lors de la réunion des instances électives. Nouvelles périodes de sûreté de 30 ans. Dispositions visant à augmenter le nombre de « doubles peines »...

Filtrage et censure de sites internet. Renforcement des pouvoirs de la police municipale. Instauration d'un vague « Conseil national des activités privées de sécurité » qui entérine et annonce la privatisation croissante de la sécurité. Création d'une milice supplétive, dite « réserve civile », de 200 000 gendarmes et policiers à la retraite, et étudiants, rémunérés...

Face aux difficultés sociales d'un nombre croissant de familles, un « couvre-feu » pour les mineurs de 13 ans, une extension du « contrat de responsabilité parentale », un renforcement du contrôle administratif des mineurs délinquants et une procédure de comparution immédiate devant le tribunal pour enfants sont prévus...



Loi exclusivement répressive, LOPPSI 2 s'appuie sur le sentiment d'insécurité sociale qui s'étend à chaque remise en cause des droits sociaux. Cette loi nous prépare une société du contrôle et du flicage, fondée sur la tension et la stigmatisation. Elle concrétise le fantasme de l'ennemi intérieur et assimile tout acte de contestation à une atteinte de l'Etat. Elle affaiblit la prévention et les garanties judiciaires.

**Cette loi menace nos libertés et aggrave l'injustice sociale.**

**Elle doit être retirée ou abrogée !**



## Marseille 02 et les Usagers

**En pensant aux souffrances au travail  
Poème pour les suicidés de la Poste**

La direction de La Poste du courrier des Bouches du Rhône, fidèle à sa logique du déni, nous a accueillis avec mépris, nous traitant comme des délinquants, elle a refusé tout dialogue prétextant une non-reconnaissance de notre légitimité malgré notre représentativité auprès des usagers du 2ème arrondissement, malgré les milliers de signatures recueillies.

La direction de La Poste du courrier des Bouches du Rhône montre le visage d'une entreprise coupée de son personnel, des cadres dirigeants isolés dans leur « bunker », il est grand temps que de véritables négociations s'ouvrent avec les factrices, facteurs et cadres de Marseille 02.

Cela fait aujourd'hui le 105ème jour de grève à Marseille 02, mais où avons vu une entreprise publique ou privée se comporter d'une telle manière avec son personnel ?

Les habitants du 2ème arrondissement de Marseille, usagers de La Poste, en ont assez :

\* de l'autisme des dirigeants de La Poste,

\* que les dirigeants de L

Poste les méprisent en n'assurant par la mission de continuité de service de la distribution postale six jours sur sept,

\* que par la faute des dirigeants de La Poste, qu'actuellement leur courrier se perde, que l'anonymat des correspondances ne soit plus garanti,...

C'est pour quoi à nos yeux cette situation ne peut durer plus longtemps.

Cela nous conforte dans la volonté qui nous anime d'être dans l'action aux côtés des postiers du 2ème arrondissement en grève pour obtenir les moyens et les organisations de travail permettant de remplir correctement la mission de service public que les usagers attendent de La Poste.

Marseille, le 19 janvier 2011

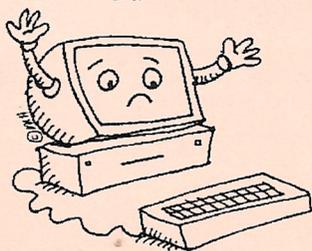
Madame La Poste ! Quoi !?  
Si "sympa" autrefois !  
Le temps s'est écoulé  
Que s'est-il donc passé ???  
Tu es méconnaissable  
Plus de place à ta table !  
Perverse et vénale  
Tu calcules, tu fais mal,  
Tu es devenue "putain",  
Rien à faire de l'humain !  
A force d'être cupide  
Tu en deviens stupide !  
Oubliant tes enfants  
Sourde à leurs doléances  
Aveugle obstinément  
Te fichant de leur sort  
Par ton indifférence  
Ils choisissent la mort.  
L'argent, ton objectif.....  
Ce jour, ton adjectif :  
"harceleuse", "voleuse",  
"assassine", "tueuse"  
Pas de quoi être fière,  
C'est toi même que tu perds !  
Ecoutes cette plainte !  
N'auras tu pas la crainte  
Qu'un jour ta conscience  
S'éveille à leurs souffrances ?!

Trouvé sur le Net

**Y a quelque chose de pourri dans le système fiscal actuel.** Les 500.000 personnes les plus riches sont imposées à 35% de leurs revenus, alors que les 50% les plus modestes sont imposés à 45%

**L'ISF aurait rapporté 400 millions d'€ de plus que prévu à l'État en 2010**  
*La crise n'a pas touché tout le monde*

www.cgtposte13.com



cgtposte13@orange.fr

Le Premier ministre a déclaré le 18 janvier, « *Internet est devenu un outil essentiel au même titre que l'électricité. Y accéder à un tarif abordable est un impératif de justice sociale.* »

Les foyers les plus démunis pourraient avoir accès à un tarif social, vraisemblablement de 10 € sur les mobiles et 20 € pour Internet.

**Ce dispositif Internet ne pourrait-il pas être ouvert et proposé aux retraités-ées ? Une idée à faire progresser et à défendre**

## \* VIVRE EN PROVENCE \*

la  
cgt **BOYCOTT**



**NON A  
LA FERMETURE  
DE FRALIB (13)**

Implanté depuis 118 ans à Marseille, puis à Gémenos, le Thé de l'Eléphant doit poursuivre son activité qui fait vivre 182 familles, sans compter les emplois induits. Le maintien du site représente un élément essentiel de la vitalité économique et sociale de cette zone d'activité et des quartiers alentours. Notre action syndicale pour le maintien du Thé de l'Eléphant participe au développement du potentiel industriel et de l'emploi en Provence.

Unilever, dans sa soif de faire toujours plus de profits, veut sacrifier 182 femmes et hommes et plusieurs centaines de salariés liés aux emplois induits. Avec ces vies sacrifiées, Unilever tire un trait sur des salarié(e)s, ouvriers et techniciens qui ont acquis un savoir-faire et une qualification professionnelle permettant une qualité des produits reconnue.

**Seule entreprise en France de conditionnement de thé, le Thé de l'Eléphant doit continuer à vivre en Provence.**

### .....Forfait mobile *Résilier sans frais* .....

Finis la TVA à 5,5 %. Depuis le 1er janvier, l'ensemble des offres de communication électronique est soumise à un taux de 19,6 %. Décision gouvernementale. Résultat : les opérateurs s'apprêtent pour la plupart à augmenter leurs tarifs. Seule consolation pour le consommateur : la possibilité de résilier ses abonnements (internet, téléphonie mobile...), sans frais. Et d'aller voir ailleurs si les conditions sont plus avantageuses.

Qui peut résilier son contrat ?

A partir du moment où l'opérateur augmente le prix de l'abonnement, qu'il vous notifie ou que vous constaté sur votre relevé de compte cette augmentation, vous pouvez résilier. Sauf s'il y a une clause dans votre contrat qui prévoit et mentionne précisément le montant de cette hausse.

Sans frais ?

Sans frais, sans pénalité. Même si vous êtes engagé pour plusieurs mois. Et vous pouvez garder votre téléphone, qu'il ait été sponsorisé ou pas. Si ce téléphone est bloqué, l'opérateur doit vous permettre de le déverrouiller.

Concrètement, comment faut-il s'y prendre ?

Il faut envoyer un courrier de résiliation à votre opérateur en recommandé avec accusé de réception. En précisant la date à laquelle vous voulez que cette résiliation prenne effet.

Est-il possible de garder son numéro de portable ?

Absolument. Il y a simplement une procédure à suivre, détaillée dans le kit mis à la disposition des consommateurs (Voir site Internet de UFC Que Choisir). Il faut communiquer le RIO (relevé d'identité opérateur) à votre nouvel opérateur, qui lui se chargera de faire le nécessaire. Tout doit être réglé dans un délai de dix jours. Contacter également la permanence des Retraités CGT de La Poste 13 au 55 av de la Rose. 13013 Marseille (le Jeudi) Castaing 06.83.18.55.88 ou Marti 06.09.43.73.33

**LA PROCHAINE REUNION MENSUELLE des RETRAITES-EES CGT La Poste13 a été déjà fixée au  
JEUDI 17 FEVRIER 2011**

**(à partir de 9h 30 – Prévoir activités jusqu'à 16H/16H3) au Siège du Syndicat**

**VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR SIGNIFIER VOTRE PRESENCE ET AVERTIR  
DE VOTRE PARTICIPATION AU DEJEUNER ( Participation 5 € env.)**